Sciences et action pour la gestion et la conservation de la biodiversité

Florac – SupAgro
18-20 septembre 2007

Atelier de terrain n°7

Les chevaux de Przewalski (Site du Villaret, commune de Hures-La-Parade sur le Causse Méjean)

Animateurs : Christophe Probst (SupAgro Florac), Sébastien de Grammond (Association Takh), Denis Gall : ancien maire de la commune de Hures-La-Parade
Rédacteur : Didier Bazile (CIRAD)

Objectif(s)/problématique(s)

Depuis 1993, l'association Takh élève des chevaux de Przewalski (Equus ferus przewalskii) sur le Causse Méjean, dans le but de les ré-accoutumer à une vie plus naturelle que celle des zoos. Les conditions qui règnent sur ce plateau sont très proches de celles de la Mongolie, aire d'origine de l'espèce. Ce troupeau est destiné à fournir les individus fondateurs d'une population viable et sauvage de chevaux de Przewalski dans ce pays. En 2004, un premier groupe de douze chevaux y a été réintroduit dans la région des grands lacs.

L'intérêt est double puisque, par leur pâturage, les chevaux contribuent au maintien de la biodiversité des pelouses sèches du Causse Méjean, milieu menacé en Europe occidentale et présentant une forte valeur patrimoniale.

Quelle collaboration a été mise en œuvre entre chercheurs et gestionnaires ?

- Collaboration avec des chercheurs de la Tour du Valat pour les aspects de l'éthologie équine et la mise en place des groupes à l'introduction.
- Collaboration avec les chercheurs du CNRS et du CIRAD pour le suivi de la flore et la mise en place de plan de gestion du pâturage.

A la fois, apport de connaissances sur la gestion d'un troupeau et apport d'une crédibilité/caution scientifique pour les financements.

Quelle collaboration a été mise en œuvre avec les autres acteurs ?

- Soutien des élus

Il n'y a pas eu d'opposition initiale à l'orientation de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) à cause de la peur d'une reprise sans continuité agricole,

Mise à disposition de « sectionaux » pour l'agrandissement de la surface.

Mais il y a eu un problème évident de communication avec la population locale, le parc, etc.

- Le succès, même fragile, tient au financement à long terme d'une fondation suisse. Celui-ci a permis l'installation d'une famille sur le Causse.

Quelles conséquences pour la gestion de la biodiversité ?

Succès/réussite :

- Réintroduction réussie en Mongolie avec la restauration d'un comportement « naturel » du troupeau.
- L'arrivée des chevaux sur le Causse a permis le maintien de l'ouverture du milieu (pelouses et parcours).

Blocages/limites

- Difficulté d'intégration des échanges de reproducteurs (venant de zoos) de populations menacées car mode d'élevage « semi-sauvage » considéré comme à part.
- Limites liées au surpâturage avec des effectifs croissants du cheptel sans extension de surface.

Quelles questions nouvelles doit-on se poser ?

- Intérêt aujourd'hui de maintenir ce troupeau après la réussite de sa réintroduction en Mongolie ?
- Quel équilibre avec les populations de chevaux domestiqués, la concurrence vis-à-vis des pâturages, les possibilités de croisement, … ?